



Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

Insertion dans la vie active des lycéens et des apprentis

Les enquêtes IVA-IPA 2013

numéro 13-14
septembre 2014



Auteur

Christophe RAFRAF

Secrétariat :

Marie-José TEIXEIRA

Division Statistique et Evaluation : dse@ac-clermont.fr

☎ 04 73 99 32 71 📠 04 73 99 32 78

<http://www.ac-clermont.fr/stat/> (grand public)

<http://statpro.ac-clermont.fr> (depuis un site académique)

ISSN 2119-7628

En Auvergne, en février 2013, sept mois après leur sortie de formation professionnelle ou technologique en lycée, 49 % des lycéens ont un emploi. Les autres sont au chômage ou inactifs. Les apprentis s'insèrent beaucoup mieux : après leur sortie de formation en centre de formation d'apprentis (CFA), 61 % des apprentis ont un emploi. Un niveau de formation élevé est déterminant dans l'insertion des jeunes, les plus diplômés s'insèrent mieux que les autres, pour les apprentis comme pour les sortants des lycées. Les moins diplômés peinent à s'insérer. Le taux d'emploi varie aussi fortement en fonction de la spécialité de formation, parfois du simple au double. Les conditions d'emploi sont très variables, seulement 36 % des lycéens ont un emploi stable contre 58 % des apprentis.

Les jeunes actifs pâtissent plus que les actifs expérimentés des effets des ralentissements économiques. Les débuts de carrière sont donc sensibles à la conjoncture économique, l'insertion des jeunes réagissant fortement aux retournements conjoncturels. Si en 2012, en Auvergne, ils étaient 58 % à avoir trouvé un emploi, sept mois après la fin de leurs formations professionnelles et technologiques en lycée. Cette année au 1er février 2013, seulement 49 % des jeunes sortants de lycée ont un emploi, 43 % sont au chômage et 8 % sont inactifs. L'inactivité est plus importante chez les jeunes peu ou pas diplômés que pour les autres sortants de l'enseignement secondaire. La majorité des jeunes inactifs, issus du système scolaire, attendent une formation, que ce soient les filles ou les garçons.

Au niveau national, ces proportions sont : 43 % en emploi, 45 % au chômage et 12 % inactifs.

L'apprentissage facilite l'insertion

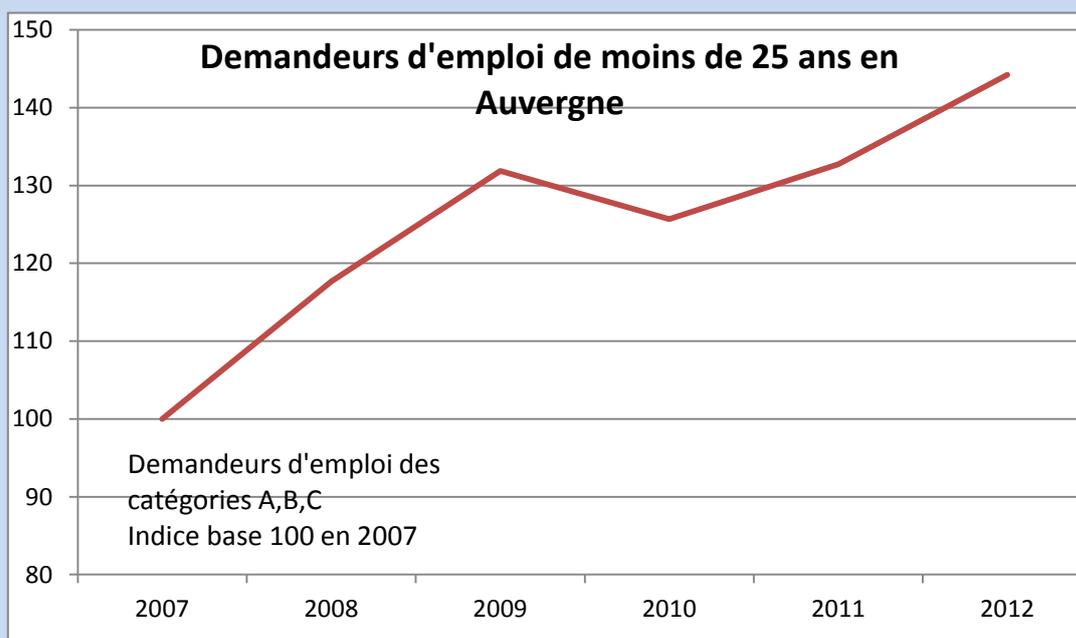
Après la fin de leurs études professionnelles, 61 % des apprentis ont un emploi, 33 % sont au chômage et 6 % sont inactifs. Les apprentis résistent mieux à la crise que les scolaires, l'an dernier à la même date ils étaient 65 % en emploi. En France, les proportions sont respectivement 65 % en emploi, 30 % au chômage et 5 % inactifs.

Les jeunes issus de l'apprentissage s'insèrent donc mieux que ceux issus de la voie scolaire et ce quel que soit le niveau de diplôme préparé. C'est un phénomène observé depuis de nombreuses années. Toutefois les spécialités de formation des apprentis et des lycéens n'étant pas rigoureusement identiques, il n'est pas possible de comparer l'effet propre de l'apprentissage sur l'insertion.

Un contexte économique peu favorable à l'insertion des jeunes

L'insertion dans l'emploi des jeunes est particulièrement impactée par la mauvaise situation économique générale. Au moment où les jeunes ont effectué leur recherche d'emploi, les conditions économiques leur sont peu favorables.

- En Auvergne, 91 700 personnes en recherche d'emploi sont inscrites à Pôle Emploi au 31 décembre 2012 (catégories A, B et C), une progression de 8,5 % en un an. Depuis plus de 15 ans, l'Auvergne n'avait jamais connu autant de demandeurs d'emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans des catégories A, B, C croit lui de 8,7% en un an, entre décembre 2011 et 2012. Dans le même temps, signe de la difficulté d'insertion sur le marché de l'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi de plus d'un an augmente de 11,7%. Fin 2012, ils représentent près de 43 % des demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C.
- L'emploi salarié marchand a reculé 0,9 % en 2012 et de façon plus forte en Auvergne qu'en France métropolitaine. Il atteint même son plus bas niveau en dix ans. Ainsi, dans la région, 2 650 emplois nets ont ainsi été supprimés au cours de l'année. Le Puy-de-Dôme résiste un peu mieux que les trois autres départements à l'érosion de l'emploi. Les effectifs reculent dans tous les secteurs d'activité, ce sont la construction et surtout l'intérim qui ont payé le plus lourd tribut à la crise. L'intérim est une des voies d'accès à l'emploi des jeunes. La construction est un secteur clé, révélateur de la santé de l'économie.
- Le taux de chômage lui a progressé de 0,8 point en un an. En Auvergne, au quatrième trimestre 2012, le chômage touche 9,3 % de la population active auvergnate. Le taux de chômage au troisième trimestre atteignait 8,9 %. La Haute-Loire subit la dégradation la plus forte en Auvergne. Le taux de chômage y atteint son niveau le plus élevé de ces trente dernières années, 8,8 % au quatrième trimestre.



Sources : Pôle emploi ; DARES

Définitions :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi,
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois),
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

Cette meilleure insertion pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes issus de l'apprentissage sont peut être jugés plus rapidement opérationnels que ceux issus de la voie scolaire. L'apprentissage pourrait être aussi considéré comme le garant d'une expérience professionnelle aux yeux des employeurs. La formation en apprentissage, permettrait de recruter une personne ayant acquis des compétences professionnelles et connaissant mieux le monde de l'entreprise qu'un élève issu du système scolaire, même si

ce dernier a pu réaliser des stages en entreprise.

De plus, l'apprenti peut être embauché par l'entreprise dans laquelle il a réalisé son apprentissage. Ainsi 57 % des sortants sont en emploi dans une entreprise dans laquelle il a déjà travaillé. Le taux de maintien n'est pas homogène, les différences sont très importantes suivant les formations. Il est plus élevé pour celles du domaine de la production que de celles des services, 66 % contre 34 %.

Sortants de l'apprentissage : situation d'emploi par plus haut diplôme au 1^{er} février 2013

	Emploi	Chômage	Inactifs
Non diplômés	23,5	70,7	5,9
DNB, CFG	22,9	67,0	10,2
BEP ou CAP	56,5	37,7	5,8
Brevet de technicien, Bac pro et BP	76,5	17,0	6,5
Baccalauréat	59,7	32,1	8,3
BTS-DUT	81,7	16,4	1,9
Dip Niv. I&II	78,6	17,8	3,6
Ensemble	61,5	32,8	5,8

Source : IPA 2013

Sortants des lycées : situation d'emploi par plus haut diplôme au 1^{er} février 2013

	Emploi	Chômage	Inactifs
Non diplômés	19,3	68,0	12,7
DNB	29,8	54,2	16,1
CAP-BEP	35,8	52,3	11,9
BT, Bac pro et BP	53,9	40,9	5,2
Baccalauréat	61,1	26,1	12,8
BTS-DUT	58,7	37,2	4,1
Ensemble	49,2	42,8	8,1

Source : IVA 2013

Un niveau de formation élevé : le meilleur atout pour s'insérer

Scolaire ou apprentis, le taux d'insertion est d'autant plus fort que le niveau de formation et le diplôme sont élevés. Ainsi, pour les jeunes issus de la voie scolaire dont le plus haut diplôme est le CAP ou le BEP le taux d'emploi est de 36 %, au niveau du bac professionnel ce taux est de 54 %, soit un gain de 18 points. Au niveau du baccalauréat général ou technologique le taux d'emploi s'élève à 61 %. Au niveau du BTS et du DUT, près de 59 % a décroché un emploi.

L'élévation du niveau de diplôme réduit le risque de chômage dans l'enseignement secondaire comme dans l'apprentissage, le taux d'insertion augmente de 10 points entre un CAP et un bac professionnel par voie scolaire, pour l'apprentissage le gain est de 20 points. Le recruteur peut voir dans le diplôme un indicateur de qualité du travailleur sur le marché du travail.

Peu ou pas diplômés une insertion difficile

Les sorties sans diplôme constituent un handicap grave pour s'insérer dans le monde du travail, qu'il s'agisse de l'enseignement secondaire ou de l'apprentissage. Dans un contexte de chômage important, si l'insertion professionnelle est déjà difficile pour l'ensemble des sortants de l'enseignement secondaire. Ceux arrivant sur le marché de l'emploi sans aucun diplôme ou détenteur du seul brevet sont encore plus que les autres touchés par le chômage. Ils peuvent être perçus comme peu ou pas employables par les recruteurs. Sept mois après leur arrivée sur le marché du travail seulement 19 % des non-diplômés ont trouvé un emploi et 68 % sont au chômage. Même les diplômés des seuls brevets des collèges qui n'est pas un diplôme qualifiant professionnellement, ont un taux d'emploi de près de 10 points supérieurs.

De même, l'apprentissage en tant que tel en sortie de collège ne suffit pas à garantir une bonne insertion ultérieure. Comme pour les lycéens professionnels, les abandons en cours d'études et les échecs aux examens ferment très souvent aux apprentis les portes de l'emploi. Ainsi moins du quart des non-diplômés ou diplômés du seul brevet ont trouvé un emploi.

Décrocher son diplôme favorise l'insertion

A niveau de formation égale, obtenir son diplôme en fin de formation est un atout supplémentaire. Ainsi, si le taux d'emploi des sortants de formation par voie scolaire est de 52 % quand ils ont obtenu leur diplôme il chute de 13 points quand ils y ont échoué. L'écart entre lauréats et non lauréats tend à se réduire quand le niveau de diplôme s'élève, les jeunes pouvant alors faire valoir les diplômes précédemment acquis.

L'écart est moins important chez les apprentis, le taux d'emploi est supérieur de 8 points pour ceux qui ont obtenu leur diplôme.

Insertion : la spécialité de formation influe autant que le diplôme

L'analyse de l'insertion par la seule approche par niveau de diplôme est réductrice. Lorsqu'il s'agit d'étudier l'insertion, la spécialité de formation est aussi importante que le niveau de diplôme. Cette année, par exemple, les jeunes issus du système scolaire ont trouvé davantage un emploi après une formation dans le secteur des services que dans la production : 51 % contre 45 %. Les disparités de taux d'emploi entre les spécialités de formation sont très fortes. Par exemple, les lycéens formés aux spécialités des matériaux souples (textile, habillement, cuirs et peaux) peinent à s'insérer : moins d'un quart a trouvé un emploi. Mêmes difficultés d'insertion pour la spécialité des transformations agroalimentaires près de sept jeunes sur dix sont sans emploi. Les débouchés de certaines filières sont plus importants, le taux d'emploi y est donc plus élevé comme les spécialités mécanique-électricité, électronique, où presque un jeune sur deux a trouvé un emploi.

Toutes ces spécialités forment un groupe hétéroclite n'ayant pas toutes la même image et, surtout, la même lisibilité sur le

marché de l'emploi. S'y côtoient des spécialités de l'enseignement technologique et des formations tertiaires comme la spécialité comptabilité-gestion, qui selon le niveau de diplôme, ne réserve pas le même sort à ses diplômés : 52 % de taux d'emploi pour un baccalauréat professionnel, 60 % pour un DUT ou un BTS. Comme pour la vente, où 48 % des titulaires d'un baccalauréat professionnel ont un emploi contre 66 % pour un BTS. Ces formations tertiaires peuvent de plus subir la concurrence des formations universitaires ou d'autres formations professionnalisantes comme le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) pour les spécialités comptables.

Scolaires : Taux d'emploi au 1er février 2013 selon le domaine de spécialité (%)

	Emploi
Spécialités pluritechnologiques des transformations, agro-alim.	30,8
Transformations chimiques et apparentées	61,4
Métallurgie, matériaux de construction, verre	41,8
Plasturgie, matériaux composites, énergie, génie climatique	45,2
Génie civil, construction, bois	48,7
Matériaux souples (textile, habillement, cuirs et peaux)	23,7
Mécanique et structures métalliques	50,9
Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité, électronique	47,3
Spécialités pluritechnologiques de la production	60,3
Transport, manutention, magasinage	59,1
Commerce, vente	47,1
Finances, comptabilité et gestion du personnel	53,0
Communication et information	43,4
Services aux personnes (coiffure, travail social, santé, animation)	53,9
Accueil, hôtellerie, tourisme	57,0
Services à la collectivité	42,0
Spécialités plurivalentes des services	58,3

Source : IVA 2013

Par ailleurs, de nombreux diplômés préparent à des métiers soumis à un turn-over important et/ou à une saisonnalité importante comme l'hôtellerie-restaurant. Parmi les jeunes ayant préparé ces métiers, la période de chômage au 1er février peut être un moment de creux entre deux emplois. Les enquêtés auront donc pu ainsi être en emploi pendant la saison touristique précédente ou les fêtes de Noël. L'enquête ne répond à cette question

Pour l'apprentissage, les écarts par spécialités sont moins marqués, mais demeurent tout de même importants. Les jeunes en comptabilité ont de meilleures conditions d'insertion par le biais de l'apprentissage : 74 % ont trouvé un emploi. Les apprentis issus des spécialités de la vente s'insèrent bien également avec un taux d'emploi de 68 %. Même avec la crise de la construction, ceux des spécialités du bâtiment s'insèrent bien : 62 % des apprentis ont trouvé un emploi. C'est plus difficile pour la coiffure avec un taux d'emploi de 52 %. Cette année le taux d'emploi des spécialités de la production est inférieur à celles des services 60 % contre 63,5 %, ces taux étaient identiques en 2012.

Apprentissage : taux d'emploi au 1er février 2013 selon le domaine de spécialité (%)

	Emploi
Agriculture	58,7
Alimentation	50,5
Bois	52,6
Bâtiment	62,0
Coiffure, esthétique	52,3
Comptabilité, finance	74,3
Electricité	70,2
Energie, chimie	67,9
Hôtellerie - restau.	26,3
Informatique	66,7
Mécanique auto.	63,0
Mécanique général	43,1
Santé	61,6
Secrétariat	85,2
Serv. à la collectivité	83,3
Social	58,4
Structure métallique	68,0
Technologies indus.	75,3
Transport	83,4
Vente	68,5

Source : IPA 2013

Une insertion contrastée entre filles et garçons.

Les jeunes lycéennes sortent de formation initiale avec un niveau de formation sensiblement plus élevé que celui des garçons. De plus, les filles réussissent plus souvent à obtenir leur diplôme de fin d'études. Cependant en dépit de ces atouts et de ces qualités, les difficultés d'insertion des femmes sont un peu plus marquées que celle des hommes. Ainsi le taux d'emploi des jeunes sortantes est de près de 47 % contre 53 % pour les garçons. Même, à niveau de diplôme comparable, le taux de chômage féminin demeure supérieur à celui des hommes. Par exemple, au niveau bac+2, les filles sont seulement 53 % à être en emploi contre 64 % pour les garçons.

Cependant, l'élévation du niveau de diplôme atténue les difficultés d'insertion des

filles même si elle ne le résout pas entièrement. En particulier, ne pas accéder au baccalauréat ou à l'enseignement supérieur, entraîne plus pour les filles que pour les garçons un risque de chômage.

Analyser les différences et les problèmes d'insertion à un niveau fin de spécialité est difficile, les choix de formation étant très sexués. Par exemple la coiffure, le secrétariat ou le travail social sont des spécialités très largement féminines. A l'inverse la mécanique, le bâtiment ou l'énergie sont très masculines.

S'agissant de l'apprentissage les résultats sont équivalents à ceux des scolaires : l'écart de taux d'emploi entre filles et garçons est identique, 6 points, avec un taux d'emploi de 63 % pour les garçons et 57 % pour les filles. Toutefois, les filles ont des taux d'emploi égaux ou supérieurs à celui des garçons qu'à partir des formations supérieures.

	Scolaires : taux d'emploi au 1er février 2013 selon le sexe	
	Garçons	Filles
	Emploi	Emploi
DNB	38,1	22,4
CAP-BEP	34,4	36,8
BT, Bac pro et BP	55,4	51,6
Baccalauréat	63,1	59,8
BTS-DUT	63,7	52,7
Ensemble	53,2	46,7

Source : IVA 2013

	Apprentissage : taux d'emploi au 1er février 2013 selon le sexe	
	Garçons	Filles
	Emploi	Emploi
DNB	26,3	16,4
BEP ou CAP	57,2	54,7
Brevet de technicien, Bac pro et BP	79,9	61,8
Baccalauréat	62,9	58,1
BTS-DUT	80,3	85,2
Dip Niv. I&II	79,7	77,4
Ensemble	63,3	57,5

Source : IPA 2013

Quelle qualité d'emplois ?

Un des indicateurs considérés comme mesurant la qualité de l'emploi est la stabilité de l'emploi. Un emploi est considéré comme stable lorsqu'il est en CDI ou qu'il s'agit d'un emploi de fonctionnaire : 36 % des sortants ont un emploi stable au 1^{er} février.

Comme pour l'insertion, la probabilité d'être embauché sur un emploi stable augmente avec le niveau de diplôme : 26 % des titulaires d'un CAP sont en emploi à durée indéterminée contre 38 % des BTS et DUT.

L'emploi stable est plus fréquent chez les apprentis : 58 % ont été embauchés pour des emplois à durée indéterminée. Lorsque l'apprenti est embauché dans l'entreprise dans laquelle il a signé son contrat d'apprentissage, les liens que les apprentis ont noué avec l'entreprise peuvent lui permettre d'être connu et reconnu. Par ailleurs, les entreprises peuvent conclure des contrats d'apprentissage car elles anticipent un besoin de main d'œuvre, comme un départ en retraite à remplacer à l'issue de l'apprentissage. Enfin, pour l'apprenti, cela peut être aussi un moyen de se rendre compte si les fonctions qu'il va occuper le satisferont.

	Apprentissage : types de contrats selon le plus haut diplôme			
	CDI	Intérim	CDD	Emploi aidé
DNB, CFG	40,5	11,3	37,7	10,5
BEP ou CAP	53,4	8,8	27,2	10,6
Brevet de technicien, Bac pro et BP	63,3	5,1	26,5	5,1
Baccalauréat	54,5	5,9	35,5	4,0
BTS-DUT	54,4	7,3	28,3	10,0
Dip Niv. I&II	66,4	4,3	23,0	6,2
Ensemble	58,1	7,2	26,9	7,8

Source : IPA 2013

Les apprentis qui ne sont pas embauchés dans leur entreprise d'accueil ont moins de chance d'occuper un emploi stable 65 % contre 35 %, et ce quel que soit le niveau de formation.

	Scolaires : types de contrats selon le plus haut diplôme			
	CDI	Intérim	CDD	Emploi aidé
DNB	41,7	3,8	32,6	21,9
CAP-BEP	26,4	12,2	37,6	23,8
BT, Bac pro et BP	36,8	9,2	37,2	16,8
Baccalauréat	38,7	3,6	34,9	22,7
BTS-DUT	38,4	13,5	35,6	12,6
Ensemble	36,0	10,1	36,3	17,6

Source : IVA 2013

La durée du travail constitue un autre indicateur de la qualité de l'emploi : les trois quarts des emplois des jeunes sont sortants sont à temps plein. La proportion des emplois à temps partiel est plus importante dans les spécialités des services que dans celle de la production : 31 % contre 9 %. Plus souvent diplômées des spécialités des services, les jeunes femmes occupent plus souvent des emplois à temps partiel que les hommes, 37 % des femmes contre 12 % des hommes. Elles sont d'autant plus nombreuses à travailler à temps partiel qu'elles sont moins diplômées : 46 % au niveau du CAP, soit 15 points de plus que les titulaires d'un bac + 2. Ce temps partiel n'est pas forcément choisi.

Pour les apprentis plus de neuf emplois sur dix sont à temps plein, c'est lié à un effet de structure. En effet, les spécialités de la production sont plus nombreuses et l'on y travaille plus souvent à temps plein.

Champ et définitions :

Champ de l'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA). L'enquête IVA interroge chaque année au 1^{er} février les sortants des formations professionnelles et technologiques en lycée (sous tutelle de l'éducation nationale uniquement), en France métropolitaine et dans les DOM. Les jeunes sortants de classes terminales de formations en lycée ayant pour plus haut diplôme un diplôme de niveau I ou II (licence ou plus), peu nombreux, sont exclus de l'analyse.

Champ de l'enquête Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA). L'enquête IPA interroge chaque année au 1^{er} février les apprentis sortants de CFA (quel que soit leur ministère de tutelle, quelles que soient leur formation et la classe suivie - classe terminale ou intermédiaire) en France métropolitaine et dans les DOM.

Sortants de lycée : sont considérés comme sortants les jeunes inscrits dans un lycée une année scolaire donnée et non repérés comme inscrits l'année suivante, et déclarant lors de l'enquête menée au 1^{er} février de l'année suivante ne pas poursuivre d'études (que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti).

Sortants d'apprentissage : sont considérés comme sortants tous les jeunes inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage pendant l'année scolaire 2011-2012, non-inscrits l'année suivante, et déclarant à l'enquête menée au 1^{er} février 2013 ne pas poursuivre d'études, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

Taux d'emploi : il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants quelle que soit leur situation emploi, chômage, inactivité, stage...).

Taux de chômage : c'est la part des personnes qui se déclarent être sans emploi et en rechercher un parmi l'ensemble des sortants.

Emplois non aidés

- EDI : emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaires, engagés dans l'armée et personnes installées à leur compte).
- EDD : emploi à durée déterminée (CDD, aides familiaux).
- Intérim.

Emplois aidés : contrats de professionnalisation (CP) et autres contrats aidés : contrats initiative-emploi (CIE), contrat insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat d'avenir (CAV), contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), volontariat international en entreprise (VIE), volontariat international en administration (VIA),

Plus haut diplôme obtenu. Il s'agit du plus haut diplôme obtenu quelle que soit la dernière classe fréquentée. Ce n'est donc pas toujours le dernier diplôme préparé, si le jeune a échoué à l'examen.

Niveaux II et I : diplômes de second ou troisième cycle universitaire (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat) ou diplômes de grande école.

collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Insertion dans la vie active
des lycéens et des apprentis
Les enquêtes IVA-IPA 2013

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 80 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/stat/>

n°ISSN

2259-3845



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

